

COMMUNIQUE DE PRESSE

COVID-19

La Roche-sur-Yon, le 13/10/2020

Passage du département de la Vendée en situation de vulnérabilité élevée

La pression épidémique du département de la Vendée s'accroît. Le taux d'incidence a franchi le seuil de 50/100 000 et s'élève au 12 octobre à 62,5/100 000 habitants (contre 44,1 à la fin du mois de septembre). Le taux de positivité est de 5,9%.

Le nombre d'hospitalisations est en augmentation (13 hospitalisations la semaine dernière contre 6 les semaines précédentes) ainsi que le nombre d'admissions en réanimation (5).




Compte tenu de la progression rapide du taux d'incidence au-dessus du seuil d'alerte et de l'augmentation progressive de nouvelles hospitalisations, **Santé Publique France vient de classer le département de la Vendée en situation de vulnérabilité élevée.**

Le préfet de la Vendée appelle plus que jamais à respecter, collectivement et individuellement, les gestes barrières, la distanciation sociale et le port du masque.

Face à l'évolution de la situation sanitaire, l'obligation de port du masque pourrait être étendue à d'autres communes et des mesures pourraient être prises sur l'activité des établissements recevant du public, les événements festifs, culturels ou sportifs, les marchés ou l'activité des bars et des restaurants (en termes d'horaires ou de capacité d'accueil).

Le préfet de la Vendée en appelle à la responsabilité de tous. Chaque jour, chaque heure compte pour sauver des vies et pour appuyer les efforts des personnels soignants en première ligne contre la Covid-19.

Service départemental de la communication interministérielle

Tél. : 02 51 36 72 00 - Portable : 06 74 75 23 16
Mél. : pref-communication@vendee.gouv.fr
 www.vendee.gouv.fr -  @PrefetVendee -  @PrefetVendee -  prefetvendee

29 rue Delille
85000 La Roche-sur-Yon